



### ADHESION et SOUSCRIPTION 2025

A retourner accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de "association Musique et Mémoire"  
à Musique et Mémoire, 14 rue des Grands Bois, 70200 Adelans

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : mail :

#### ADHESION

##### > Membre actif (adhésion individuelle)

- Cotisation de 25 €  
Tarif "adhérent" pour les concerts du festival / placement zone A

##### > Membre bienfaiteur (adhésion individuelle)

- Don égal ou supérieur à 50 €  
Tarif "adhérent" pour les concerts du festival / placement zone A  
Déduction fiscale de 66 % du montant de votre don
- souhaite participer à l'organisation du festival Musique et Mémoire 2025

#### SOUSCRIPTION ADHERENT MECENE (souscription individuelle)

- Souscription à partir 260 € vous profiterez de :

- une déduction fiscale de 66 % du montant de votre don, soit 171, 60 € (pour un don de 260 €)  
- une réduction de 65 € sur le montant total de vos entrées au festival  
- placement en zone "invités"  
- l'adhésion en qualité de "membre bienfaiteur" à l'association

**Coût réel pour un don de 260 € : 23, 40 € / 260 € – 236, 60 €**  
(171, 60 € réduction fiscale + 65 € réduction entrées festival)

**IMPORTANT :** La loi sur le mécénat du 1<sup>er</sup> août 2003 en faveur du mécénat des particuliers vous permet de déduire 66 % de votre don sur le montant de votre impôt sur le revenu et de bénéficier de contrepartie à hauteur de 25 %, dans la limite forfaitaire de 65 €. A cet effet, l'association Musique et mémoire, reconnue d'intérêt général, vous délivrera un reçu attestant de votre don à faire valoir auprès de l'administration fiscale.